# A.D.F.I.

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu
19, Place Sébastopol 59 000 LILLE - Tél. : 20.57.26.77 - FAX : 20 30.86.04

Lille, le 29 janvier 1996

**Lettre aux adhérents, abonnés, amis donateurs**

Chers amis, adhérents, abonnés,

L'actualité de ces derniers mois a mis les mouvements totalitaires, dits "sectes", à la une des médias avec la 2ème exécution de membres du Temple Solaire, le reportage sur Horus, l'émission sur T.F.1 à 20 H 50 du mercredi 10 janvier 1996, et la sortie du rapport de la Commission parlementaire.

Vous faites aujourd'hui, avec nous, figure de pionniers... Il nous a fallu 20 ans pour que la société reconnaisse le danger et y réfléchisse.
Merci de continuer à nous soutenir. La prise de conscience est décuplée et les demandes débordent souvent nos capacités.

Les sectes sont toutes comme nous "Association à but non lucratif, loi de 1901". Ne sont-elle pas plûtot des Associations lucratives à but inavoué ? Comment trier entre le bon grain et l'ivraie ? Plus que jamais, il nous faut être vigilants en tant que A.D.F.I.

**Bul.L.E.S. :**
Vous avez constaté que Bul.L.E.S. vous est dorénavant envoyé de Paris. Si les abonnements peuvent être souscrits à l'U.N.A.D.F.I. à Paris, ils peuvent toujours l'être chez nous. Les adhésions et dons sont toujours à envoyer 19, Place Sébastopol 59000 LILLE.

**Finances :**
Notre budget est maintenant soutenu par des subventions de la part du Conseil Régional (50000 Frs), du Conseil Général (40 000 Frs) et toujours fidèlement par les mairies de Lille (37000 Frs) et de Mareq (1 000 Frs). C'est là une reconnaissance des administrations pour les services rendus par notre Association.
Mais notre budget est surtout soutenu par vos adhésions et vos dons qui représentent plus de la moitié de nos finances. Heureusement, car les charges augmentent, en particulier pour les emplois C.E.S. et C.E.S. consolidé.

**Le compte-rendu de la Commission d'enquête** sur "Les Sectes en France" a été rendu public le 10 janvier 1996. Vous en avez la connaissance par les médias et par BulLES. Nous vous en ferons un compte-rendu lors de notre prochaine **Assemblée Générale le 16 mars 1996.**
Veuillez noter que le 8 février, un débat aura lieu à l'Assemblée Nationale à la suite de cette Commission d'enquête. **Il serait bon que chaque personne qui s'est trouvée confrontée à une secte prenne rendez-vous avec son député** (à sa permanence) pour lui exposer son cas, lui remettre un dossier et lui demander de la tenir au courant du suivi.